

Charpentier/ère Bois

Lieu de la Formation

Afpar de Saint Pierre

RNCP 35508

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 27/04/2026)
composé des 4 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

7 mois / 1085 h

En centre

945 h

En entreprise

140 h



Métier

Le/la charpentier/ère bois participe à la préfabrication, à la fabrication et à la mise en œuvre de structures porteuses en bois. Il/elle travaille soit en mode traditionnel (pièces uniques, matières brutes), soit en mode semi-industriel (petites séries, pièces semi-finies). À partir de plans et de pièces préparées, il/elle assemble en atelier des sous-ensembles structuraux. Sur chantier, il/elle organise les matériaux, installe les équipements (échafaudages, outils de levage) et procède au montage, au réglage et à l'ancrage des éléments de charpente. Il/elle applique strictement les règles de sécurité, les normes NF DTU et assure l'entretien courant de son matériel.

Le/la charpentier/ère exerce principalement dans des TPE/PME spécialisées, sur des projets variés : habitat individuel ou collectif, bâtiments tertiaires, établissements recevant du public, en neuf comme en rénovation ou extension. Il/elle travaille sous la responsabilité d'un supérieur mais réalise ses tâches en autonomie, en lien avec d'autres corps de métier, des fournisseurs ou des clients. Certaines opérations, comme le montage d'échafaudages ou le guidage d'engins, engagent directement la sécurité collective. Son activité s'effectue en atelier et en extérieur, parfois avec déplacements. Le métier comporte des risques liés au bruit, aux poussières, aux machines, à la manutention et au travail en hauteur.

Objectifs de la formation

- Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
- Monter une structure bois

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003497 - Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle

- Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente
- Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage

CCP 003498 - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

- Débitier des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
- Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

CCP 003499 - Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois

- Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois
- Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois

CCP 003500 - Monter une structure bois

- Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
- Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle	11	385
Module 2 : Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots	5	175
Période en entreprise	2	70
Module 3 : Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois	4	140
Période en entreprise	2	70
Module 4 : Monter une structure bois	5	175
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème,
- Maîtrise des 4 opérations,
- Maîtrise de la lecture et la compréhension du français.

Les aptitudes requises

- Habileté manuelle, bonne coordination des mouvements, capacité à travailler sur des machines, et outils de coupe
- Adaptation à des univers sonores, à la manutention de charges et à des contraintes posturales/articulaires
- Adaptabilité, organisation et rigueur
- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Capacité à travailler au contact de colles, solvants, poussières de bois, des produits de traitement
- Aptitude au travail en hauteur
- Adaptation au travail en atelier comme en extérieur.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : **www.afpar.re**
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de Charpentier/ère, réalisation, installation d'ossatures bois (ROME F1503) dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois.

Les autres intitulés d'emploi accessible à la suite de ce Titre Professionnel sont :

- Aide Charpentier/ère,
- Charpentier/ère Bois Poseur/se
- Charpentier/ère Bois en Construction Navale,
- Charpentier/ère de Restauration,
- Chef/fe d'Equipe en Pose de Charpentes Bois
- Traceur/se de Charpentes en Bois,
- Monteur/se de Maisons à Ossature Bois / bois et composites,
- Poseur/se de Charpentes Traditionnelles / Industrielles.

Suite de parcours

- Evolutions possibles vers des fonctions de Chef/fe d'Equipe pose charpente et maison à ossature bois ou des fonctions de Technicien/ne Métreur/se.
- Formations de niveau 4 :
 - RNCP2835 : BAC PRO Technicien/ne Constructeur/trice bois ;
 - RNCP2836 : BAC PRO Technicien/ne Menuisier/ère Agenceur/se ;
 - RNCP18321 : BP Charpentier Bois
- Création d'entreprise

Equivalences/correspondances

- CAP Charpentier/ère Bois,
- CAP Constructeur/trice Bois

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2022/2023/2024)

Nombre de stagiaires formés
38
Taux de réussite à la session d'examen
93%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
22%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
9%
Taux de satisfaction des stagiaires
89%

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

